

Éditorial



Aujourd'hui, l'urgence est de dynamiser la croissance, condition d'une baisse durable du chômage. Toute notre action doit être orientée vers cet objectif.

L'accompagnement des entreprises fait l'objet d'un fort engagement des services de l'État : préfecture, sous-préfectures, directions territoriales, nous sommes tous mobilisés pour soutenir l'activité économique, l'emploi et pour aider les Ardennes à exploiter davantage leurs atouts et leurs ressources.

L'État volontaire doit être aussi solidaire envers les territoires en difficulté par une hausse sensible de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et des fonds de péréquation en 2015.

À l'heure où il existe des signes encourageants de reprise, plus que jamais, il ne faut céder au renoncement.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Frédéric Perissat

Sommaire

Dossier spécial : la mobilisation en faveur du BTP dans le département.

L'État en action : les métiers de la sécurité et des secours à la personne.
Nouvelle campagne de sécurité routière.

Les missions des services publics :
l'UT DIRECCTE (*direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi*)

Actualités

Pour **voter en 2015**, pensez à vous inscrire dans votre mairie jusqu'au 31 décembre 2014 !



Dispositif de **prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux des vagues de froid 2014-2015**

Les chiffres clés du département

L'État soutient l'emploi

2093 contrats aidés CAE (contrats d'accompagnement dans l'emploi) au 7 décembre 2014

238 contrats aidés CIE (contrat initiative emploi) au 7 décembre 2014

161 emplois d'avenir au 5 décembre 2014

753 contrats d'apprentissage depuis janvier 2014

309 contrats de professionnalisation depuis janvier 2014

L'État lutte contre l'insécurité routière : résultats encourageants de 2013 confirmés en 2014.

Dans cette lettre, cliquez sur ce logo pour en savoir plus

Cette lettre a été réalisée par les chargés de communication des services de l'État du département des Ardennes.
Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner à cette lettre, envoyez un mail à l'adresse suivante : communication@ardennes.gouv.fr
Pour toute remarque ou suggestion, vous pouvez adresser un mail à la même adresse.
Tous droits de reproduction réservés

Le dossier

La mobilisation en faveur du BTP

Le secteur du bâtiment et, au-delà, celui des équipements et des travaux publics, est confronté à une crise importante.

Au niveau national, pour répondre à cette situation, le gouvernement a annoncé une série de mesures dans le cadre du plan de relance du logement et de la simplification administrative (juin et août 2014). Ces premières annonces ont été complétées par des mesures complémentaires en faveur du monde HLM, annoncées par la ministre du logement, Sylvia Pinel, au congrès de l'USH le 23 septembre dernier à Lyon.

Au niveau local, les services de l'État se sont mobilisés pour répondre aux inquiétudes des professionnels du bâtiment et des travaux publics. Le préfet des Ardennes a mis en place une **instance de concertation départementale du BTP**. L'objectif est de réunir les principaux donneurs d'ordre pour dresser un diagnostic de la situation dans le secteur et de permettre à chacun, suite aux échanges, de gagner en lisibilité sur les projets en cours ou à venir afin d'anticiper les besoins à l'échelle du territoire des Ardennes.

Lors de la première réunion, les bailleurs publics ardennais (Habitat 08 et Espace Habitat) ont pu évoquer les chantiers à venir, notamment sur les quartiers ayant contractualisé avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (environ 75 millions d'euros par an).

Les sociétés Erdf, EDF et Corébam ont pu mentionner d'importants chantiers à venir en termes de raccordement et de rénovation des postes sources (environ 12 millions d'euros par an), des travaux autour de la centrale nucléaire de Chooz (environ 50 millions d'euros) ou du groupement électro-hydraulique de Revin (un million d'euros), ainsi que des travaux de rénovation des barrages sur la Meuse et l'Aisne (environ 25 millions d'euros par an sur 4 ans).

D'autres donneurs d'ordre ont pu intervenir, tels que le conseil général des Ardennes ou encore la DREAL, pour présenter les travaux de l'autoroute A304.

*Le préfet des Ardennes a veillé à ce que la **mobilisation de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)** s'oriente prioritairement vers les projets dont la réalisation est prévue à court terme.*

Dans le domaine de l'habitat privé, sous l'impulsion des services de l'État, les collectivités ardennaises se sont mobilisées en recrutant neuf ambassadeurs de l'efficacité énergétique (éligibles aux emplois d'avenir) pour améliorer le repérage des ménages en situation de précarité énergétique. Cette importante mobilisation de l'ensemble des acteurs institutionnels a permis de contribuer à la réussite du programme "Habiter mieux", en générant notamment plus de 11 millions d'euros de travaux dans le domaine de la rénovation énergétique, avec plus de 630 logements ardennais rénovés.

Les services de l'État ont joué un rôle actif concernant la **sensibilisation des artisans** à la mention "**reconnu garant de l'environnement**" (RGE). Dans le cadre de l'éco-conditionnalité des aides de l'État, le recours à un professionnel RGE est en effet une condition indispensable pour que les particuliers puissent bénéficier de certaines aides publiques, éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) depuis septembre 2014 et crédit d'impôt transition énergétique (CITE) à partir de janvier 2015. En partenariat avec de nombreux acteurs du bâtiment, dont la chambre des métiers et de l'artisanat, la FFB, la CAPEB, la maison de l'emploi, les services de l'État ont engagé de nombreuses actions visant à inciter les professionnels à être labellisés RGE.



Après les réunions d'information organisées fin 2013 avec les neuf EPCI sur leurs territoires, les actions ont porté sur l'organisation de manifestations emblématiques telles que la foire de Sedan, la sensibilisation des relais d'information (comptables, banques, fournisseurs de matériaux), l'organisation d'une conférence « mieux vendre avec RGE » et la promotion de l'annuaire électronique des entreprises RGE présentes sur le site « **j'éco-rénove, j'économise** ».



L'État en action

Les métiers de la sécurité et des secours à la personne

A la rencontre du public

La deuxième édition des « Rencontres de la sécurité » se sont déroulées du 8 au 11 octobre 2014 dans le département des Ardennes. Sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers, intervenants de la sécurité routière (DIR-Nord et ODSR), bénévoles des associations de sécurité civile, la Croix-Rouge sont allés à la rencontre de la population pour l'informer, la sensibiliser et la conseiller sur les thèmes de la sécurité.



De nombreuses actions ont donc été organisées sur l'ensemble du territoire par ces différents acteurs avec au programme, présentation des métiers, démonstrations, formation aux gestes de premiers secours, sensibilisation aux risques majeurs, conseils pratiques... à l'attention d'un public divers et varié.



Ces échanges ont été l'occasion pour celles et ceux qui nous protègent dans des conditions souvent difficiles, d'illustrer et de faire partager leur engagement quotidien qui est la protection des personnes et des biens, l'ordre public, la sécurité des routes.



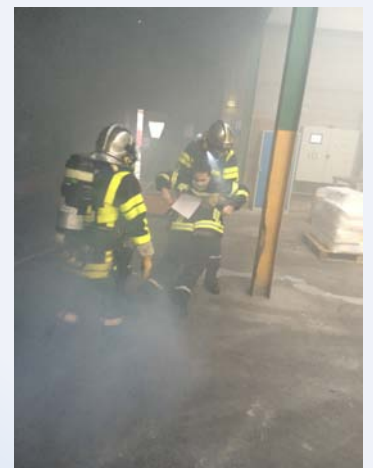
Exercice de sécurité civile : simulation d'un accident industriel

Le 28 novembre dernier s'est déroulé à Glaire dans les Ardennes, un exercice de sécurité civile dont l'objectif principal était de tester les procédures d'interventions de différents acteurs (SDIS, DDT, UT-DREAL, VEOLIA, ONEMA...) dans le cadre d'un incendie dans une entreprise industrielle utilisant des produits chimiques.



Par ailleurs, pour coordonner les actions, le centre opérationnel départemental (COD) et un poste de commandement opérationnel (PCO) ont été activés mobilisant les services de la préfecture et de la sous-préfecture de Sedan, dont le sous-préfet qui a pris la direction des opérations sur le terrain.

Près d'une cinquantaine de sapeurs-pompiers a été mobilisée pour circonscrire le feu et s'occuper des victimes (blessées, intoxiquées et inconscientes pour certaines). L'aspect environnemental a également fait l'objet de l'attention de tous les acteurs avec la simulation d'une première problématique de pollution d'un cours d'eau jouxtant l'entreprise et d'une seconde prenant en compte le débordement d'un bassin de rétention saturé par les eaux d'extinction et relié à une station d'épuration.



L'État en action

La sécurité routière



Les dangers du téléphone au volant
Action prioritaire du préfet des Ardennes en 2014

La conduite sur la route nécessite une attention de tous les instants. Nombre d'accidents, des plus bénins jusqu'aux plus graves, sont d'abord des fautes d'inattention.

Depuis quelques années, si des systèmes d'aides (GPS, régulateur, limiteur...) permettent de prendre la route avec moins de stress, moins de fatigue, il existe néanmoins un effet pervers à cette conduite assistée : l'attention du conducteur est quelquefois moins intense et plus sujette à des perturbations extérieures.



- Qui n'a pas un jour été tenté de répondre à son téléphone portable au volant ?
- Qui n'a pas voulu lire et répondre à un SMS tout en conduisant ?

Or, écrire un message au volant vous oblige à quitter la route des yeux, cela vous distrait et augmente le risque d'accident.

Du lundi 23 au samedi 28 juin, Frédéric Perissat, préfet des Ardennes, a organisé une « semaine du conducteur responsable » relayée par la presse locale. Pendant cette semaine, la police et la gendarmerie ont accentué leurs contrôles sur cette thématique. Les personnes verbalisées ont vu leur PV (135 € et 3 points) exceptionnellement annulé lors d'une session d'information qui a eu lieu le 28 juin 2014.

Cette opération a été renouvelée par la police **du 6 au 10 octobre dernier**, avec une session d'information qui s'est déroulée le 11 octobre et par la gendarmerie **du 24 au 28 novembre dernier**, avec une session d'information qui s'est déroulée le 29 novembre.

Au total, ce sont plus de 250 conducteurs en infraction qui ont suivi cette sensibilisation.

En accompagnement de cette action de sensibilisation, **une vaste campagne de communication a été organisée :**

- un affichage sur les bus de la communauté d'agglomération de Charleville-Mézières – Sedan s'est déroulé du 24 novembre au 5 décembre ;
- des messages radios sur une radio locale de grande écoute ;
- la direction interrégionale des routes (DIR) a également prêté son concours en diffusant une information sur ses panneaux à message variable.



Une vidéo réalisée avec le concours d'une télévision locale.
Retrouvez-la sur  @Prefet08 !



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

Les missions des services publics L'UT-DIRECCTE



La promotion de l'alternance avec la signature d'une charte départementale

L'unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UT DIRECCTE) est placée auprès du préfet de département pour assurer le pilotage coordonné des politiques publiques, du développement économique, de l'emploi, du travail, de la concurrence et de la protection des consommateurs.

Dans le cadre de ses missions, l'UT-DIRECCTE a œuvré à la mise en œuvre d'une charte de promotion de l'alternance dans les Ardennes. Celle-ci a été signée le 20 novembre 2014 à la préfecture.

Cette charte a vocation à fédérer les acteurs de l'alternance de notre département autour d'engagements précis, à mettre en cohérence les actions, et à développer les contrats d'apprentissage et de professionnalisation.



Elle poursuit trois objectifs principaux :

- augmenter le nombre de contrats signés, que ce soit en apprentissage ou en professionnalisation,
- limiter les ruptures de contrats ,
- proposer des réponses aux besoins des entreprises.

Les partenaires soulignent ainsi, par leur adhésion à la charte de promotion de l'alternance, leur volonté de mettre en œuvre un plan d'actions concerté, à destination des demandeurs d'emploi, des jeunes, des familles et des entreprises.

En savoir plus sur l'apprentissage



Les infos utiles

Fêtes de fin d'année : Les services de l'État suivants seront fermés les **26 décembre 2014 et 2 janvier 2015**

- * Préfecture et sous-préfectures des Ardennes
- * UT-DIRECCTE (unité territoriale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
- * UT-DREAL (unité territoriale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)
- * DT-ARS (délégation territoriale de l'Agence Régionale de Santé)
- * DDFiP (direction départementale des finances publiques)

- * DDT (direction départementale des territoires)
- * DDCSPP (direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations)
- * STAP (service territorial de l'architecture et du patrimoine)
- * Archives départementales des Ardennes

Le site internet des services de l'État dans les Ardennes : <http://www.ardennes.gouv.fr/>

